



**CONSEIL DE L'EUROPE
CONVENTION EUROPEENNE DU PAYSAGE**

***CEREMONIE DE L'ALLIANCE DU PRIX DU PAYSAGE
DU CONSEIL DE L'EUROPE
et
5^e SESSION DU PRIX DU PAYSAGE PRIX DU PAYSAGE
DU CONSEIL DE L'EUROPE***

20 juin 2018 - 20:00

***Forteresse de Daugavpils, Lettonie
Unity House, Salle de concert
22A, rue Rīgas, entrée par Unity Square***



Accueil du Maire du Conseil municipal de Daugavpils

***Dîner de gala
Groupe de chants et danses folkloriques Svatra
Musique de l'orchestre Daugava***

La Convention européenne du paysage représente aujourd'hui le premier traité international soucieux d'un développement durable fondé sur un équilibre harmonieux entre les besoins sociaux, les activités économiques, l'environnement et la culture, exclusivement consacré à la valorisation des paysages. Elle a pour objet de promouvoir la protection, la gestion et l'aménagement des paysages européens, et d'organiser la coopération internationale dans ce domaine.

Son champ d'application est très vaste : elle s'applique à tout le territoire des Parties et porte sur les espaces naturels, urbains et périurbains, qu'ils soient terrestres, aquatiques ou maritimes. La Convention ne concerne donc pas uniquement les paysages remarquables, mais aussi les paysages ordinaires du quotidien et les espaces dégradés. Le paysage est ainsi désormais reconnu indépendamment de sa valeur exceptionnelle car toutes ses formes conditionnent la qualité du cadre de vie des citoyens et méritent d'être prises en compte dans les politiques paysagères. De nombreuses zones rurales et périurbaines, notamment, connaissent des transformations profondes et doivent faire l'objet d'une plus grande attention de la part des autorités comme du public.

La Convention prévoit l'attribution d'un « Prix du paysage du Conseil de l'Europe ». Celui-ci constitue une reconnaissance de la politique ou des mesures prises par des collectivités locales et régionales ou des organisations non gouvernementales en matière de protection, de gestion et d'aménagement durable de leurs paysages, faisant preuve d'une efficacité durable et pouvant ainsi servir d'exemple aux autres collectivités territoriales.

Le 20 février 2008, le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a adopté la Résolution CM/Rés(2008)3 sur le règlement relatif au Prix du paysage du Conseil de l'Europe. Le Prix est décerné tous les deux ans par le Comité des Ministres, sur proposition des comités d'experts compétents chargés du suivi de la mise en œuvre de la Convention.

Treize projets ont été présentés par les Etats parties à la Convention européenne du paysage au Secrétaire Général du Conseil de l'Europe, à l'occasion de la 5^e Session 2016-2017 du Prix du paysage du Conseil de l'Europe.

Ces expériences significatives montrent qu'il est possible de promouvoir la dimension territoriale des droits de l'homme et de la démocratie en améliorant les caractéristiques paysagères du cadre de vie des populations.

Conformément à la Résolution CM/Res(2017)18 du Comité des Ministres, elles font partie de « L'Alliance du Prix du paysage du Conseil de l'Europe », qui rassemble les réalisations exemplaires présentées par les Etats Parties à la Convention européenne du paysage à l'occasion des Sessions du Prix.

*

Alliance du prix du paysage du Conseil de l'Europe
www.coe.int/fr/web/landscape/landscape-award-alliance
Convention européenne du paysage
www.coe.int/Conventioneuropéennedupaysage

Le 27 septembre 2017, le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a décidé, conformément à sa Résolution CM/Res(2008)3 sur le règlement relatif au Prix du paysage du Conseil de l'Europe, et sur proposition du jury et du Comité directeur du Conseil de l'Europe responsable de la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage :

– d'attribuer le Prix du paysage du Conseil de l'Europe de la Convention européenne du paysage, pour la 5^e Session du Prix 2016-2017 à :

La réhabilitation de la forteresse de Daugavpils pour sauvegarder des monuments culturels et historiques, Conseil municipal de Daugavpils, Lettonie

– d'attribuer des mentions spéciales identiques du Prix du paysage du Conseil de l'Europe de la Convention européenne du paysage, pour la 5^e Session du Prix 2016-2017, aux réalisations suivantes :

Les Coteaux de la Citadelle à Liège : 1999-2010. De l'enclos au réseau, Ville de Liège, Belgique

La réhabilitation des paysages du Parc archéologique et paysager de la Vallée des temples d'Agrigente, Département des biens culturels et de l'identité sicilienne, Italie

Le Parc écologique de l'Alna : un couloir bleu-vert pour la biodiversité, les loisirs et la gestion durable de l'eau en zone urbaine, Municipalité d'Oslo, Agence de l'environnement urbain, Norvège

Hriňovské lazy : paysage de valeurs, Ville de Hriňová, République slovaque

– de reconnaître la grande valeur de chacune des réalisations présentées pour la 5^e session du Prix 2016-2017 du Prix du paysage du Conseil de l'Europe de la Convention européenne du paysage, et de les faire connaître au grand public comme source d'inspiration :

La gestion de la vallée du Madriu-Perafita-Claror, inscrite sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO dans la catégorie paysage culturel, Commission de gestion du plan de la vallée du Madriu-Perafita-Claror, Andorre

L'éducation des enfants dans des paysages fortement industrialisés, École élémentaire de la ville de Most, République tchèque

Les « Semaines du berger », Metsähallitus Finlande des parcs et de la vie sauvage, Finlande

Le paysage comme relation, Saint-Paul, La Réunion, France

Développer les « Codes de l'eau » au centre de la ville de Larissa : la « rivière sculptée » de Larissa, Municipalité de Larissa, Grèce

Le Programme d'aménagement du paysage et de participation locale pour un village agréable, Collectivité locale de Mátraderecske, Administration de la minorité rom de Mátraderecske, Hongrie

La protection et la gestion de la Réserve naturelle spéciale de Zasavica : un outil du développement durable, Mouvement pour la conservation de la nature de Sremska Mitrovica, Serbie

L'inventaire du paysage de la Galice : participation du public à la caractérisation et à la gestion du paysage, Institut des études du territoire, ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire du gouvernement de la Galice, Espagne

La réhabilitation de la forteresse de Daugavpils pour sauvegarder des monuments culturels et historiques

Conseil municipal de Daugavpils, Lettonie

Prix attribué pour la régénération d'un paysage symbolique dégradé

Présentation du Prix

Au nom de

M. Thorbjorn JAGLAND, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe,

Mme Maguelonne DEJEANT-PONS, Council of Europe, Secrétaire exécutive de la Convention européenne du paysage

M. Yves LUGINBÜHL, Directeur de recherche émérite du Centre national de la recherche scientifique, France, Président du Jury de la 5^e Session du Prix du paysage du Conseil de l'Europe

Avec la participation de

Représentants du Ministère

M. Rinalds MUCIŅŠ, Secrétaire d'Etat, Ministère de la protection de l'environnement et du développement régional, République de Lettonie

Mme Kristīne KEDO, Chef de la Division des politiques de l'aménagement du territoire, Département de l'aménagement du territoire, Ministère de la protection de l'environnement et du développement régional, République de Lettonie

Mme Dace GRANTA, Expert Principal, Division des politiques de l'aménagement du territoire, Département de l'aménagement du territoire, Ministère de la protection de l'environnement et du développement régional, République de Lettonie

Représentants du Projet

M. Janis DUKSINSKIS, Président du Comité de l'éducation et de la culture du Conseil municipal de Daugavpils, République de Lettonie

M. Artjoms MAHĻINS, Expert principal de projet, Département du développement du Conseil municipal de Daugavpils, République de Lettonie

« La réhabilitation de la forteresse de Daugavpils pour sauvegarder des monuments culturels et historiques » est une réalisation de grande ampleur qui a favorisé la réappropriation d'un paysage hautement symbolique. Elle a permis la formation d'un nouveau paysage urbain, en mettant aussi à la disposition de la population des services divers favorables à son bien-être.



Les Coteaux de la Citadelle à Liège : 1999-2010. De l'enclos au réseau
Ville de Liège, Belgique

Mention spéciale pour « La participation du public »

Présentation de la Mention spéciale

M. Michael OLDHAM, Président fondateur de la Fondation européenne pour l'architecture du paysage (EFLA), Membre honoraire de la Fédération internationale des architectes paysagistes d'Europe (IFLA-Europe) et Diplômé de l'Institut du paysage, Membre du Jury de la 5^e Session du Prix du paysage du Conseil de l'Europe

Avec la participation de

Représentante du Ministère

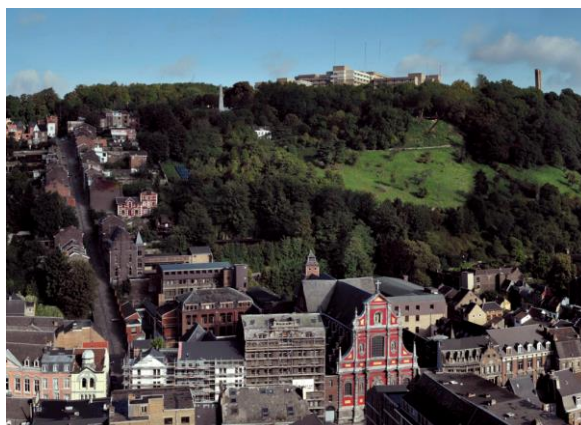
Mme Mireille DECONINCK, Attachée, Direction de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, Service public de Wallonie, Belgique

Représentants du Projet

M. Michel FIRKET, Echevin des finances, de la mobilité, du tourisme et du patrimoine, Représentant de la Ville de Liège, Belgique (*excusé*)

Mme Anne RONDIA, Architecte et paysagiste, Ville de Liège, Belgique

« Les Coteaux de la Citadelle à Liège : 1999-2010. De l'enclos au réseau » représente une action de sauvegarde et de développement portée par une mobilisation citoyenne, qui a permis la revalorisation d'un paysage urbain composé d'un patrimoine historique, culturel et naturel, et a facilité l'accessibilité du site. Le projet a bénéficié depuis le départ d'une forte participation de la population.



La réhabilitation des paysages du Parc archéologique et paysager de la Vallée des temples d'Agrigente

Département des biens culturels et de l'identité sicilienne, Italie

Mention spéciale pour « Le développement durable et la réinsertion sociale »

Présentation de la Mention spéciale

Au nom de

Mme Linajeros CRUZ, Experte du paysage et du patrimoine, Ancienne Représentante de l'Institut du patrimoine historique, Ministre de l'éducation, de la culture et du sport de l'Espagne, Membre du Jury de la 5^e Session du Prix du paysage du Conseil de l'Europe,

Mme Maguelonne DEJEANT-PONS, Secrétaire exécutive de la Convention européenne du paysage, Chef de la Division paysage et Journées européennes du patrimoine, Conseil de l'Europe

Avec la participation de

Représentante du Ministère

Mme Isabella FERA, Représentante du Département du paysage et de la gestion qualitative, Ministère des biens et des activités culturelles et du tourisme, Italie

Représentant du Projet

M. Giuseppe Carmelo PARELLO, Directeur du Département du patrimoine culturel et de l'identité de la Sicile, Parc paysager et archéologique de la Vallée des temples d'Agrigente, Italie

« La réhabilitation des paysages du Parc archéologique et paysager de la Vallée des temples d'Agrigente » constitue un excellent exemple d'articulation entre la valorisation d'œuvres archéologiques reconnues à l'échelle internationale et le développement d'une économie agraire innovante, fondée sur des savoirs anciens. Grâce à des voies d'accès restaurées, la société locale ainsi que de nombreux visiteurs peuvent profiter de ce site exceptionnel, appréciant son paysage et les produits locaux de grande qualité.



Le Parc écologique de l'Alna : un couloir bleu-vert pour la biodiversité, les loisirs et la gestion durable de l'eau en zone urbaine

Municipalité d'Oslo, Agence de l'environnement urbain, Norvège

Mention spéciale pour « La cohésion sociale et le respect de l'environnement »

Présentation de la Mention spéciale

Mme Krisztina KINCSES, Haut fonctionnaire, Représentante nationale de la Hongrie pour la Convention européenne du paysage, Ministère de l'agriculture de la Hongrie, Représentante du CDCPP dans le Jury de la 5^e Session du Jury du Prix du paysage du Conseil de l'Europe, Vice-Présidente de la Conférence sur la Convention européenne du paysage

Avec la participation de

Représentante du Ministère

Mme Liv Kirstine MORTENSEN, Conseillère principale, Ministère du gouvernement local et de la modernisation, Présidente honoraire de la Conférence du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage, Norvège

Représentante du Projet

Mme Monica FLEISJE, Représentante de la Municipalité d'Oslo, Agence de l'environnement urbain, Norvège

« Le Parc écologique de l'Alna : un couloir bleu-vert pour la biodiversité, les loisirs et la gestion durable de l'eau en zone urbaine » contribue à la qualité du cadre de vie d'une importante population urbaine, mobilisée pour l'avenir d'un paysage périurbain. Cette réalisation de grande portée intègre une dimension de développement durable indéniable au profit du bien-être des générations présentes et futures.



Hriňovské lazy : paysage de valeurs
Ville de Hriňová, République slovaque

Mention spéciale pour « La préservation d'un paysage rural singulier menacé »

Présentation de la Mention spéciale

M. Yves LUGINBÜHL, Directeur de recherche émérite du Centre national de la recherche scientifique, France, Président du Jury de la 5^e Session du Prix du paysage du Conseil de l'Europe

Avec la participation de

Représentante du Ministère

Mme Zlatica CSONTOS ŠIMOŇÁKOVÁ, Haut fonctionnaire, Département de protection de la nature et du paysage, Ministère de l'environnement de la République slovaque

Représentants du Projet

M. Stanislav HORNÍK, Maire de la Ville de Hriňová, République slovaque

Mme Slavka GOMBALOVA, Directrice du Département des finances de la Ville de Hriňová, République slovaque

M. Michal MACHAVA, Gestionnaire de Projet de la Ville de Hriňová, République slovaque

« Hriňovské lazy : paysage de valeurs » témoigne de la capacité des acteurs locaux à se saisir de l'avenir de leur paysage quotidien, qui présente des aspects remarquables. Ses champs laniérés notamment figurent parmi les seuls encore vivaces en Europe. La réalisation allie les dimensions fondamentales du paysage : culturelle, économique, écologique et sociale.



La gestion de la vallée du Madriu-Perafita-Claror, inscrite sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO dans la catégorie paysage culturel

Commission de gestion du plan de la vallée du Madriu-Perafita-Claror, Andorre

Présentation de la Reconnaissance

Mme Anne-Marie CHAVANON, Représentante de la Commission Démocratie, cohésion sociale, enjeux mondiaux de la Conférence des OINGs du Conseil de l'Europe, Membre du Jury de la 5^e Session du Prix du paysage du Conseil de l'Europe

Avec la participation de

Représentants du Projet

M. Jordi TORRES, Maire de Encamp, Comité directeur du Plan de gestion du Comité directeur de la Vallée de Madriu-Perafita-Claror, Andorre (*excusé*)

M. Josep VILA, Maire de Sant Julià de Lòria, Comité directeur du Plan de gestion du Comité directeur de la Vallée de Madriu-Perafita-Claror, Andorre

M. Julià CALL, Maire adjoint de Sant Julià de Lòria, Comité directeur du Plan de gestion du Comité directeur de la Vallée de Madriu-Perafita-Claror, Andorre

Mme Susanna SIMON TORRALBA, Directrice du Comité directeur du Plan de gestion du Comité directeur de la Vallée de Madriu-Perafita-Claror, Andorre

« La gestion de la vallée du Madriu-Perafita-Claror, inscrite sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO dans la catégorie paysage culturel » a bénéficié de la mobilisation exemplaire des autorités et de la population locales qui ont souhaité promouvoir un paysage durable, soutenu par des activités agricoles et touristiques, respectueuses d'un environnement naturel et culturel de grande qualité.



L'éducation des enfants dans des paysages fortement industrialisés

Ecole élémentaire de la ville de Most, République tchèque

Présentation de la Reconnaissance

Mme Veronika STRILETS, Experte pour la 5^e Session du Prix du paysage du Conseil de l'Europe

Avec la participation de

Représentante du Ministère

Mme Júlia TÓBIKOVÁ, Haut fonctionnaire, Représentante nationale pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage en République tchèque, Département de Protection générale de la nature et du paysage, Ministre de l'environnement de la République tchèque

Représentante du Projet

Mme Jana NACHTIGALOVÁ, Professeur à l'Ecole élémentaire de Most, République tchèque

« L'éducation des enfants dans des paysages fortement industrialisés » est un modèle exemplaire d'éducation et de sensibilisation d'élèves vivant dans des territoires fortement industrialisés. La réalisation permet de développer un sentiment d'appartenance à un paysage ainsi qu'une attitude responsable vis-à-vis de l'environnement et des générations futures. Fondée sur la participation active des jeunes enfants, cette démarche éducative permet de les encourager à agir en citoyens soucieux de l'avenir du paysage.



Les « Semaines du berger »

Metsähallitus Finlande des parcs et de la vie sauvage, Finlande

Présentation de la Reconnaissance

Mme Krisztina KINCSES, Haut fonctionnaire, Représentante nationale de la Hongrie pour la Convention européenne du paysage, Ministère de l'agriculture de la Hongrie, Représentante du CDCPP dans le Jury de la 5^e Session du Jury du Prix du paysage du Conseil de l'Europe, Vice-Présidente de la Conférence sur la Convention européenne du paysage

Avec la participation de

Représentant du Ministère

M. Tapio HEIKKILÄ, Conseiller principal de l'environnement, Département de l'environnement naturel, Ministère de l'environnement, Finlande

Représentante du Projet

Mme Tiina HAKKARAINEN, Responsable de la communication, Représentante de Metsähallitus Finlande des parcs et de la vie sauvage, Finlande

Les « Semaines du berger » constituent une réalisation remarquable pour le maintien d'un paysage rural et forestier. L'engagement de citoyens permet de mener à bien l'entretien d'espaces pastoraux, ce qui est fondamental pour l'avenir écologique et agricole du territoire. Cet engagement est également essentiel à la préservation des bâtiments ruraux traditionnels, ceux-ci contribuant à la qualité du paysage.



Le paysage comme relation
Saint-Paul, La Réunion, France

Présentation de la Reconnaissance

Mme Liv Kirstine MORTENSEN, Conseillère principale, Ministère du gouvernement local et de la modernisation, Présidente honoraire de la Conférence du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage, Norvège

Avec la participation de

Représentante du Ministère

Mme Karine MANGIN, Chargée de Mission paysage, Responsable du Prix national du paysage, Bureau des paysages et de la publicité, Sous-direction de la qualité du cadre de vie, Ministère de la transition écologique et solidaire, France

Représentant du Projet

M. Bertrand FOLLEA, Agence Folléa-Gautier, Paysagistes urbanistes, Paris, France (*excusé*)

« Le paysage comme relation » témoigne de la capacité d'un ensemble d'institutions et de citoyens à optimiser l'insertion d'une infrastructure routière dans le paysage dans un contexte particulier, celui des tropiques, où la biodiversité est magnifiée par des facteurs climatiques. L'aménagement effectué permet de procurer aux habitants des lieux un bien-être et un usage du territoire en harmonie avec une nature généreuse.



Développer les « Codes de l'eau » au centre de la ville de Larissa : la « rivière sculptée » de Larissa

Municipalité de Larissa, Grèce

Présentation de la Reconnaissance

Mme Maguelonne DEJEANT-PONS, Secrétaire exécutive de la Convention européenne du paysage, Chef de la Division paysage et Journées européennes du patrimoine, Conseil de l'Europe

Avec la participation de

Représentant du Ministère

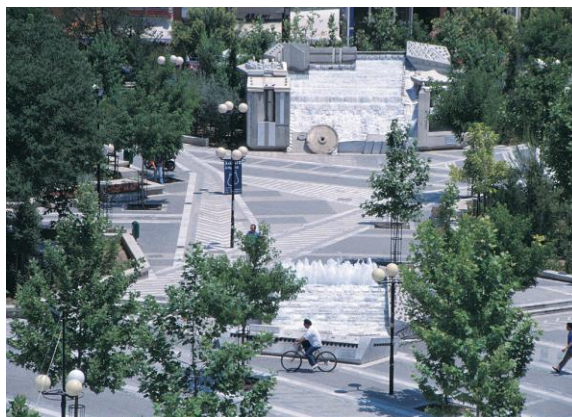
M. Anestis GOURGIOTIS, Haut fonctionnaire, Chef de l'unité des plans nationaux de l'aménagement du territoire, Département de l'aménagement du territoire, Ministère de l'environnement, de l'énergie et des changements climatiques, Grèce

Représentantes du Projet

Mme Evaggelia GIOVRI, Directrice générale de la Municipalité de Larissa, Grèce

Mme Nella GOLANDA, Sculpteur de paysage urbain, Paysages architecturaux sculptés, Grèce

« Développer les Codes de l'eau au centre de la ville de Larissa : la rivière sculptée de Larissa » constitue la marque de la reconnaissance de la continuité d'un paysage, depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours. La réalisation livre des clés de compréhension de l'histoire des lieux et s'inscrit dans un territoire « sculpté » par des pratiques artistiques mettant en scène la place et le rôle de l'eau, essentiels dans un site urbain. La ville a retrouvé ses lettres de noblesse avec un paysage qui témoigne du passé, au profit de la qualité de vie des habitants.



Le Programme d'aménagement du paysage et de participation locale pour un village agréable, Collectivité locale de Mátraderecske

Administration de la minorité rom de Mátraderecske, Hongrie

Présentation de la Reconnaissance

Mme Liv Kirstine MORTENSEN, Conseillère principale, Ministère du gouvernement local et de la modernisation, Présidente honoraire de la Conférence du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage, Norvège

Avec la participation de

Représentante du Ministère

Mme Krisztina KINCSES, Haut fonctionnaire, Représentante nationale de la Hongrie pour la Convention européenne du paysage, Ministère de l'agriculture de la Hongrie, Vice-Présidente de la Conférence sur la Convention européenne du paysage

Représentant du Projet

M. Gábor FORGÓ, Représentant du Gouvernement local minoritaire Rom de Mátraderecske, Gouvernement local minoritaire rom de Mátraderecske, Hongrie

« Le Programme d'aménagement du paysage et de participation locale pour un village agréable » présente une expérience positive d'aménagement du paysage et de développement économique régional. Il a pour résultat le retour à l'agriculture traditionnelle, la stabilisation de la population et le renforcement de la viabilité locale.



La protection et la gestion de la Réserve naturelle spéciale de Zasavica : un outil du développement durable

Mouvement pour la conservation de la nature de Sremska Mitrovica, Serbie

Présentation de la Reconnaissance

M. Enrico BUERGI, Président du Jury des 1^e et 2^e Sessions du Prix du paysage du Conseil de l'Europe et Président honoraire de la Conférence du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage, Suisse

Avec la participation de

Représentantes du Ministère

Mme Biljana FILIPOVIC DUSIC, Assistante du Ministre responsable de la coopération internationale, Ministère de l'agriculture et de la protection de l'environnement, Point focal national pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage en Serbie

Mme Biljana JOVANOVIC ILIC, Chef d'unité, Documents stratégiques et de planification, Ministère de l'agriculture et de la protection de l'environnement, Serbie

Représentant du Projet

M. Slobodan SIMIĆ, Mouvement pour la conservation de la nature de Sremska Mitrovica, Serbie

« La protection et la gestion de la Réserve naturelle spéciale de Zasavica : un outil du développement durable » a permis de promouvoir la sensibilisation du public aux milieux naturels, ainsi que sa participation à des expériences de protection des écosystèmes et de la biodiversité selon une démarche particulièrement favorable au développement durable du monde rural.



L'inventaire du paysage de la Galice : participation du public à la caractérisation et à la gestion du paysage

Institut des études du territoire, ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire du gouvernement de la Galice, Espagne

Présentation de la Reconnaissance

Mrs Liv Kirstine MORTENSEN, Senior Advisor, Ministry of Local Government and Modernisation, Department of Planning, Honorary Chair of the Council of Europe Conference on the European Landscape Convention, Norway

Avec la participation de

Représentante du Ministère

Mme Carmen CARO, Haut fonctionnaire, Coordinatrice nationale des plans nationaux du patrimoine culturel, Institut du patrimoine historique, Ministre de l'éducation, de la culture et du sport, Espagne

Représentants du Projet

Mme Ines Santé RIVEIRA, Chef de l'Institut des études territoriales de la Galice, Espagne (*excusée*)

M. Alfredo FERNANDEZ RIOS, Chef du département technique de l'Institut des études territoriales de la Galice, Espagne

« L'inventaire du paysage de la Galice : participation du public à la caractérisation et à la gestion du paysage » est marqué par une forte participation de la population à une démarche d'identification et de caractérisation des paysages en vue de l'élaboration d'un atlas des paysages de la région de la Galice. Il constitue une étape décisive en vue de l'élaboration de stratégies d'action paysagères.

